



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° spécial CAP du 23 de février 2010

COMPTE RENDU DE MANDAT CAP LOCALES DE MUTATION B et C du 23 FEVRIER 2010

Les élues CGT ont préparé les réunions le 18 février et, à cette occasion, ont demandé la communication des demandes de mutations pour les SIP d'Avallon et de Joigny.

Réponse :

- effectivement c'est un oubli (les courriers des agents nous ont été adressés en début d'après midi)

Les deux CAP avaient à l'ordre du jour :

- examen des mouvements de mutations possibles au 1^{er} avril 2010
- questions diverses

Siégeaient lors de cette CAP :

En catégorie C: Karine POLETTI (Pont sur Yonne) , Marie Lyse BEURGAUD (Aillant) et Régis HIVERT (Vermenton) .

En catégorie B: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin) , Claudine BEAU (Tonnerre), Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)

CONTACTS

Secrétaire: Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr.

Vos élus CGT en CAP :

En catégorie C: en AA1 : Karine POLETTI (Pont sur Yonne),
en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),
en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (SIP de Sens).

En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),
en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)
en CP : Claudine BEAU (Tonnerre).

En début de séance la CGT a fait la déclaration suivante :

Monsieur le Président, nous nous retrouvons aujourd'hui pour les 1ères CAP locales de mutation de 2010.

Le mouvement du 1^{er} avril ne comporte que 3 arrivées pour 5 départs B et C.

La CGT rappelle que les problématiques de mutations sont tributaires des questions d'effectifs, de suppressions d'emplois et à ce sujet les 8 suppressions d'emploi liées à l'ORE sont lourdes de conséquences.

Les agents ne peuvent plus assumer correctement leurs missions et ont d'ailleurs exprimé leur refus de cette politique de suppression des emplois lors de la journée de grève du 21 janvier 2010.

Par contre, les difficultés actuelles les amènent aussi à chercher à améliorer leur situation en changeant de cadre de travail, même si des demandes pour rapprochement de domicile demeurent.

La CGT insiste pour la satisfaction des demandes les plus anciennes et pour améliorer les conditions de vie familiales.

La situation des effectifs de février est temporaire , puisque de nombreux départs en retraite sont prévus (9 connus à ce jour). Ils s'ajouteront au déficit créé par le mouvement du 1er avril, pour seulement 2 arrivées programmées , une en mars et une en mai.

Votre décision d'implantation par ½ emploi n'a pas amélioré la situation.

Les élus CGT souhaitent être informé de toutes les affectations et mutations hors mouvement.

Nous nous étonnons de l'absence de l'approbation du PV de la précédente CAP locale.

A propos de l'enregistrement des débats, pour éventuellement aider à la rédaction des PV, la CGT souhaite, si vous l'utilisez, pouvoir en faire autant.

De plus, la prochaine CAP devant avoir lieu avant le 20/03, il serait souhaitable d'en connaître rapidement la date exacte ainsi que celle de la réception des documents préparatoires.

CATEGORIE B :

PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION effet au 1/4/2010

Jean François JOSEPH de Villeneuve sur Yonne va à Sens Municipale
Josiane BOUCHAULT de la TG Recouvrement contentieux va à Avallon
Patricia DRUART de Villeneuve sur Yonne va au SIP de Sens

Daniel GARNAULT ira à TOUCY à sa sortie de l'ENT de Lyon.

Malgré la demande de la CGT, l'administration a refusé de s'engager sur une priorité pour l'agent de la TG dépense qui voit ses missions progressivement transférées à Dijon. La charge de travail actuel de ce service (18 000 mandats en suspens !) empêche tout mouvement dans l'immédiat.

La CGT s'est abstenue sur l'ensemble du mouvement :

- l'agent de la dépense n'est pas muté à l'intérieur de la TG et celui du recouvrement ne peut, de ce fait, bouger.
- et compte tenu de la banalisation des emplois.

Fusion Sens Agglo et Sens municipale

Les trois agents de Sens Agglo basculent à Sens municipale et l'agent ERD est dorénavant rattaché à Sens Municipale.

CATEGORIE C :

PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION effet au 1/4/2010

Pascal BRETIN de la TG Recouvrement va à la T d'Auxerre

Eric FAULE de l'ENT ira à la Paierie

Valérie GOURIER du Creusot (71) ira à Villeneuve sur Yonne

Karine GERARD de Louhans (71) ira à TG recouvrement produits divers.

Au 1^{er} mars, **Annie GARNIER** ira à Chéroy suite à la fermeture de son poste Lorrez le Bocage (77).

La CGT a particulièrement insisté sur les demandes de mutation anciennes notamment de Thierry LACASSAGNE et Jennifer TRINQUET eu égard à leurs situations personnelles.

Elle a fait remarqué une mutation interne à la TG d'un agent qui ne figurait pas sur les listes alors que des demandes existantes ne sont pas prises en compte.

La CGT a voté contre le mouvement.

Questions diverses:

Lors de ces deux CAP l'administration a informé les élus du personnel des divers mouvements internes survenus depuis les dernières CAP.

L'administration a programmé les prochaines CAP pour **la liste d'aptitude à contrôleur et pour les tableaux d'avancement au 16 mars**. Ceci afin de tenir compte des notes de services de la direction générale du 4 février liées à la refonte des grilles indiciaires de la catégorie B (consultables sur Magellan) qui imposent la tenue des CAP avant le 20 mars.

De ce fait, devant l'urgence, la CGT a demandé à l'administration de lui transmettre les documents préparatoires suffisamment tôt afin qu'elle puisse assumer correctement son mandat. L'administration a convenu de transmettre les documents préparatoires au fil de l'eau.

En ce qui concerne les PV des CAP de révisions de note, la CGT a accepté la modification en catégorie B d'un terme qui posait problème, il sera donc approuvé. Pour celui de la CAP de catégorie C, il ne le sera pas.

Mutations dans les SIP d'avallon et de Joigny après leur création lors du CTPD du 26 janvier :

- Avallon : les 2 emplois de catégorie C sont pourvus par les deux agents issus du recouvrement : Mmes Joseph et Leblanc.
- Joigny : l'emploi B est pourvu par le contrôleur issu du recouvrement, Mme Rallu et l'emploi C par l'agent du poste qui l'a sollicité: Mme Vailler.

Pour recevoir régulièrement toutes les informations
--

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Alain Guyader à la TG :

NOM	PRENOM	AFFECTATION
accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante:		
		@dgfip.finances.gouv.fr
les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.		
Fait à	le	

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :	Prénom :
Affectation :	
Grade :	Indice :
Date :	déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.
Signature :	